

PRÉSENTATION D'EMMANUELLE CHANOINAT

Emmanuelle CHANOINAT

93 Quai Charles De Gaulle « Cité Internationale »

69006 Lyon

43 ans



Madame Emmanuelle CHANOINAT, grâce à ses expériences professionnelles, dispose de trois compétences qui ont retenu toute l'attention de la société Artmarket.com lors de l'examen des prétendus au mandat d'administrateur de son Conseil d'Administration.

Tout d'abord, son expérience professionnelle au sein d'un cabinet d'expertise comptable où elle traite l'ensemble des opérations, notamment le suivi transversal des missions des commissaires aux comptes.

Elle dispose d'une bonne connaissance en droit fiscal et de l'ensemble des outils nécessaires pour appréhender une comptabilité comptes sociaux / comptes consolidés.

Par ailleurs, elle a été responsable d'une galerie d'art contemporain. Elle maîtrise bien le premier marché ainsi que l'accompagnement des artistes dans leur parcours artistique : expositions individuelles ou collectives, biennale, foires et salons.

De plus, elle a été chef d'entreprise ayant brillamment réussi. Elle maîtrise les plateformes Internet BtoC et BtoB. Sa culture du numérique est fortement développée.

Elle dispose d'une force de caractère très singulière et possède une approche globale des dossiers que le Conseil d'Administration serait amené à examiner dans le cadre de ses missions.

Après différents entretiens, il s'avère qu'elle maîtrise très bien le marché de l'art dans son premier et deuxième marché, avec une vision macro et microéconomique qui sont indispensables à ce mandat.

Enfin, passionnée d'art, avec une solide formation en histoire de l'art, elle aidera à donner son avis et à développer le premier marché (galeries) qui constitue une réserve importante de chiffre d'affaires pour Artmarket.com.

Madame Emmanuelle CHANOINAT remplit les 5 critères déterminés par le Code Middledenext pour qualifier un administrateur d'indépendant, à savoir une absence de relation financière, contractuelle, familiale ou de proximité significative susceptible d'altérer l'indépendance de son jugement dans le cadre de l'exercice de son mandat d'administrateur au sein de la société Artmarket.com.